



Le 21 octobre 2022

Monsieur Bourne-Branchu l'Inspecteur Académique,  
Directeur Académique de l'Essonne  
S/C de Monsieur Cluzeau IEN  
de la Circonscription Evry II Numérique  
Boulevard de France  
91000 Evry-Courcouronnes

**OBJET : Modification carte scolaire entraînant la fermeture d'une école**

**Direction Vie éducative**  
Audrey Bossard

courriel :  
audrey.bossard@stpdp.com

**Copie :**  
**Elue :**  
Lisbeth Caux

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par la présente je souhaite attirer votre attention sur les modifications de la carte scolaire que j'envisage car celles-ci auront un impact important sur la répartition des postes d'enseignants sur la commune.

En effet, lors de l'entretien que j'ai eu avec Monsieur Cluzeau, Inspecteur de la circonscription Evry II Numérique, le 14 octobre, je l'ai informé du fait que je souhaite modifier la carte scolaire par délibération en date du 8 décembre 2022. Il m'a été demandé de vous en informer au plus tôt.

Cette modification aura pour effet d'entraîner, dès la rentrée de septembre 2023, la fermeture du groupe scolaire « Les Quatre Saisons » et des ouvertures de classes sur les groupes scolaires « Manureva », « Anne Frank » et « Saint Exupéry ».

La motivation de l'équipe municipale est avant tout d'ordre économique. Nous entretenons actuellement 5 groupes scolaires dont un seul utilise l'intégralité de ses locaux. L'augmentation exponentielle des fluides nous impose de repenser notre politique publique. Le regroupement des élèves sur 4 groupes scolaires, nous permettra d'optimiser l'utilisation des locaux tout en conservant quelques classes disponibles en cas d'ouverture de classes dans les années à venir.

**mensonge !**

Initialement, le groupe scolaire Saint Exupéry a été construit en prévision de la construction de 1 200 logements de la ZAC de Villeray. Or ce projet n'est plus à l'ordre du jour. Des discussions sont en cours avec l'EPA et GPS pour pérenniser les

terres agricoles sur Saint Pierre du Perray. Quatre groupes scolaires suffisent à accueillir l'ensemble des enfants de la commune.

Le choix de l'école « Les Quatre Saisons » a été fait en raison de sa centralité et de sa proximité avec les autres groupes scolaires. Les familles impactées ont toutes une autre école à proximité de chez eux.

Par ailleurs, la déclassification de ce bâtiment nous permettra de le transformer en centre culturel pour accueillir nos différentes associations en un seul lieu.

Bien conscient de l'impact humain sur les personnels enseignants de la commune, je souhaite avancer rapidement sur ce dossier afin que les modifications apparaissent au mouvement et qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, utiliser leur priorité pour postuler sur une autre école de la commune

Afin de pouvoir travailler en lien avec vos services, je vous fais parvenir en pièce jointe la prévision des effectifs sur les quatre groupes scolaires restant pour la rentrée 2023.

Nous restons dans l'attente de votre retour afin de pouvoir finaliser ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur Académique, l'expression de ma considération distinguée

**Le Maire**

**Dominique Vérots**

